

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Fondation des Immeubles pour les Organisations internationales	Bâtiment administratif destiné au Haut- Commissariat pour les Réfugiés, Genève	La participation au concours est limitée à 9 bureaux d'architectes. Ceux-ci seront choisis par les organisa- teurs sur la base d'une inscription publique préalable ouverte aux architectes établis depuis le 1 ^{er} janvier 1986 dans le canton de Genève, ainsi qu'aux archi- tectes genevois, quel que soit leur domicile, proprié- taires d'un bureau	Fin janv. 88 (31 août 87)	17/87 B 118
Municipalité de Montreux	Parc des Roses et ancien cimetière à Territet/Montreux, CP	Peuvent y prendre part tous les architectes paysa- gistes domiciliés en Suisse romande, inscrits au re- gistre FSAP ou GPR, les étudiants paysagistes ETS de dernière année, les candidats à la maîtrise fédéra- le ainsi que toute personne au bénéfice d'un titre ju- gé équivalent et domiciliée en Suisse romande	8 fév. 88 (16 oct. 87)	
Municipio di Locarno	Centro di servizi di pronto intervento alla Pescharia, CP	Professionisti del ramo che al momento dell'inscri- zione soddisfino i requisiti seguenti: OTIA o titolo accademico di architetto rilasciato prima del 1.1.86, domicilio fiscale nel Cantone Ticino almeno dal 1.1.87, sede dell'ufficio nel Cantone Ticino almeno dal 1.1.87	6 mai 88 (15 janv. 88)	
Commune de Bagnes, Etat du Valais, Chemin de fer Martigny-Orsières et Téléverbier SA (tél. 026/71120)	Gares de Châble-Verbier- Bruson, CI	Architectes, urbanistes et ingénieurs établis en Suisse ou d'origine suisse	11 juin 88 (31 janv. 88)	1-2/88 B 2

Nouveaux dans cette liste

Consortage Rosenau, Wil/SG	Aménagement du quartier de Rosenau, Wil/SG, CP	Professionnels originaires des districts suivants ou y étant domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} jan- vier 1985: Untertoggenburg, Alttoggenburg, com- munes du groupe intercantonal de planification de Wil; cinq architectes invités	3 juin 88 (17 mars 88)	
Département des travaux publics du canton de Thurgovie	Bâtiment administratif pour l'administration can- tonale, Frauenfeld, CP	Architectes domiciliés dans le canton de Thurgovie depuis le 1 ^{er} janvier 1986 ou originaires de ce canton	6 juin 88	
Ville d'Olten, II ^e arr. CFF, canton de Soleure	Réaménagement de la gare et de la place de la Gare d'Olten, CP	Architectes domiciliés ou originaires du canton de Soleure ou des districts d'Aarau ou de Zofingue ainsi que les architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} jan- vier 1986 dans le canton ou les districts ci-dessus. Chaque architecte participant devra s'assurer les ser- vices d'un ingénieur pour traiter les problèmes de trafic	30 juin 88	
Ville de Zoug, CFF	Conception générale de la gare de Zoug, CI	Architectes domiciliés, établis ou originaires des cantons de Zoug, Schwytz, Uri, Obwald, Nidwald ou Lucerne ainsi que des districts d'Affoltern/ZH, Horgen/ZH ou Muri/AG	9 juillet 88 (2 mai 88)	

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.